

MAIRIE D'ALLONDELLE-LA-MALMAISON

CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 MARS 2012

Réuni sous la Présidence de M. MARIEMBERG Jean-François MAIRE,

Étaient présents M.M. : MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric adjoint aux finances, BLANCHETETE Daniel adjoint à l'environnement, Mmes BROUTIN Claudine adjointe aux affaires sociales, LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MM. ARNOULD Jacques, MONIOT Gérard, PETRUZZELLI Nicolas, CAPART François, BOUS Xavier par procuration à MARIEMBERG Jean-François

Absents excusés : M.M. BUDIN Eric, DEPIESSE Alain, PEIXOTO Pascal et BLANCHETETE Gilbert..

1. Budget primitif 2012 de la Commune.

Le budget primitif de la commune se présente comme suit :

| | Fonctionnement | Investissement |
|----------|----------------|----------------|
| Recettes | 250 200, 93 € | 340 182, 89 € |
| Dépenses | 250 200, 93 € | 340 182, 89 € |
| Résultat | 0, 00 € | 0, 00 € |

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité, le budget.

Le Conseil décide également à l'unanimité, de voter les taux identiques à ceux de 2011 soit

TH : 11,23 %

TFN : 5,00 %

TFNB : 10,16 %

CET : 18,01 %

2. Budget primitif 2012 du service de l'eau.

Le budget primitif du service de l'eau se présente comme suit :

| | Exploitation | Investissement |
|-----------------------|--------------|----------------|
| Recettes | 36 316, 75 € | 58 965, 36 € |
| Dépenses | 36 316, 75 € | 58 965, 36 € |
| Résultat excédentaire | 0, 00 € | 0, 00 € |

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget.

3. Budget primitif 2012 du service de l'assainissement.

Le budget primitif du service de l'assainissement se présente comme suit :

| | Exploitation | Investissement |
|-----------------------|--------------|----------------|
| Recettes | 36 157, 61 € | 33 632, 90 € |
| Dépenses | 36 157, 61 € | 33 632, 90 € |
| Résultat excédentaire | 0, 00 € | 0, 00 € |

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget.

4. Terrain situé près 5, rue Saint-Nicolas.

Le maire a été sollicité pour l'acquisition de la parcelle de terrain située sur le domaine public entre l'ancien bâtiment de ferme et sa propriété rue Saint-Nicolas. Or, l'ancienne ferme n'a aucune propriété aux alentours. Le conseil souhaitait avoir l'engagement qu'une cession ne soit pas ultérieurement à l'origine d'un conflit entre différents propriétaires qui pourrait se traduire par la demande de fermeture des fenêtres sur la façade longeant le terrain objet du projet de cession. **Ce terrain doit être rattaché à l'ancienne ferme.**

Le maire donne lecture de la lettre de l'intéressé qui s'engage à ne jamais demander la fermeture des fenêtres du bâtiment, dans l'hypothèse où il n'en serait pas propriétaire. Par ailleurs, il propose un prix d'acquisition de la parcelle à hauteur de 1200 €, et s'engage à payer sur ses deniers les frais de géomètre et de notaire.

A l'unanimité, le conseil accepte la proposition et demande à ce qu'une clause soit intégrée dans l'acte de cession au propriétaire du bâtiment 5, rue Saint Nicolas, afin qu'à aucun moment ne soit demandée la fermeture des fenêtres, maintenant et dans l'avenir.

5. Voyage d'études des élèves de CM2.

Le maire informe le conseil que le directeur de l'école de Colmey propose d'emmener les élèves en classe de découverte en Bretagne. Le financement de l'opération est assuré pour partie par une cotisation des parents d'élèves, le produit d'un repas organisé le 10 mars dernier, une quote-part prélevée sur la coopérative scolaire et enfin une participation des communes. S'agissant d'Allondrelle-La-Malmaison, la participation serait de 2016 €, soit 144 € par élève.

A l'unanimité, le conseil accepte la participation communale à ce voyage.

6. Appartements communaux.

Le maire propose d'équiper deux logements communaux, d'une cuisine équipée. Des devis ont été sollicités auprès de trois entreprises. Après négociation, la société ECO CUISINE propose l'offre la moins onéreuse. Elle s'est alignée sur la moins-disante et propose le montage gratuit de la cuisine.

A l'unanimité, le conseil accepte l'offre d'Eco-Cuisines.

7. Photocopieur multi fonctions.

Le photocopieur multifonctions du secrétariat est en panne depuis plusieurs semaines. Plusieurs devis ont été sollicités. L'offre la moins onéreuse est celle d'un photocopieur HP laser jet Pro 400 C, d'un montant de 1230 € TTC.

A l'unanimité, le conseil accepte le devis et autorise le maire à passer commande.

8. Location de terres communales.

Suite à l'arrivée à échéance du bail de Mme THEISEN, le conseil avait décidé, sur proposition, de réattribuer cette parcelle après avoir pris l'avis des agriculteurs. Une proposition a été faite par un conseiller, de louer les terres de préférence aux jeunes exploitants de la commune ou à ceux qui en ont le plus besoin. Une commission des agriculteurs a été réunie. Il ressort qu'un candidat s'est présenté pour la location. Néanmoins, M. LEROY, membre de la société Leroy-

Guérin, société dans laquelle Mme THEISEN est sociétaire, est venu en mairie annoncer qu'il avait déjà ensemencé la parcelle.

Le maire propose de louer pour 2012, la parcelle à Mme THEISEN date ultime de la récolte. Ensuite, conformément au souhait du conseil, un nouveau bail sera signé avec un nouveau locataire. Le tarif de cette location reste basé sur le prix payé en 2011, actualisé pour cette année. A la majorité (une abstention), le conseil accepte la proposition.

Informations au conseil

1. Recrutement d'un employé communal de voirie.

Une annonce d'emploi a été adressée à Pôle-emploi à la fin du mois de février 2012 en vue de recruter un agent communal de voirie, ayant des compétences polyvalentes (maçonnerie, peinture, petite électricité,.....).

Plus de 25 demandes ont été envoyées en mairie. Une commission a reçu les candidats samedi 10 mars.

Il ressort que 4 candidats pouvaient correspondre à l'emploi. Il a été décidé de retenir Monsieur Thomas MANGIN. L'intéressé a été reçu par le maire samedi 16 mars matin afin de faire le point sur son contrat et sur les qualités que l'on attend de lui (travailleur, sérieux, discret, respectueux des horaires et du matériel....). L'intéressé est à l'essai pendant 3 mois.

2. Projet éolien.

Le permis de construire a été signé par le préfet de Meurthe-et-Moselle le 26 décembre 2011. La décision pouvait être contestée pendant le délai de 2 mois. Ce délai est désormais écoulé, ce qui rend l'autorisation définitive. Des discussions sont actuellement en cours avec la société JUWI, le cabinet d'études, ERDF, France-Télécom, ... sur le montage juridique de l'opération d'enfouissement des réseaux qui va concerner le village d'Allondrelle.

Le maire rappelle que le choix du tracé a été fait par ERDF. Ce tracé est le plus court pour rejoindre le poste de raccordement de Longuyon. **C'est un impératif de réduction du coût du projet** qui a prévalu. Il faut savoir que le prix de revient d'une éolienne (tous travaux confondus) s'élève à 2 000 000 €. Le coût de l'opération (création des éoliennes, restauration des chemins en plaine, enfouissement des réseaux,...) sera pour JUWI de plus de 10 000 000 €. La société JUWI restera l'exploitant du projet, mais la propriété des éoliennes sera transférée à des établissements financiers, acquéreurs d'actions ou de parts sociales.

3. Intercommunalité.

Le Groupe de travail CCPL-CC2R a été réuni hier vendredi 16 mars à Longuyon. Il a été discuté de l'organisation du travail pour les semaines à venir. Le groupe aura la charge d'envisager la rédaction d'un projet de territoire, de proposer les compétences à déléguer à la communauté fusionnée, de définir le périmètre de la communauté et la représentativité de chaque commune au sein du nouvel EPCI.

A noter que le préfet invite les conseillers communautaires le 22 mars 2012 à la sous-préfecture de Briey afin de leur présenter les modalités de la fusion, une analyse financière prospective de la future communauté fusionnée.

4. Opération « Une rose ».

L'association loi de 1901 « UNE ROSE, UN ESPOIR » qui compte en Lorraine 25 sections s'implante dans le Pays-Haut.

Son but est d'organiser une manifestation un week-end en avril au cours de laquelle des motards, accompagnés de leur passagère, sillonnent les villages d'un secteur prédéterminé pour proposer des roses aux habitants en échange d'un don de 2 euros par rose.

Toutes les sommes recueillies sont remises à la Ligue Lorraine contre le cancer.

504 000 € ont été remis à la Ligue Lorraine contre le cancer en 2011. Depuis le début de l'opération en 1998, ce sont 2.442.640. € qui ont été versés à la Ligue.

Pour mener à bien une telle opération l'association a besoin, dès maintenant, de bénévoles soit pour préparer et organiser l'administration, la gestion, la promotion, l'intendance, le suivi, la sécurité, la logistique.

Des bénévoles sont nécessaires pour préparer les roses, recevoir les participants et assurer avec les motards la vente des roses lors du week-end du 28 et 29 avril 2012. L'objectif pour le secteur : la vente de 2.500 roses.

Notre commune a décidé de s'investir dans cette noble cause, par l'intermédiaire du Club de l'Amitié et faire du passage des motards un moment fort.

Nous envisageons d'installer devant les mairies un point vente de roses le 28 avril de 10H00 à 12H00.

Le maire,

JF MARIEMBERG

C.C.A.S D'ALLONDRELLE-LA-MALMAISON

Procès Verbal des délibérations De la Séance ordinaire du 17 Mars 2012

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 8
Convocation du
Affiché le

L'an deux mil douze, le dix-sept février, à dix sept heures trente, le Centre Communal d'Action Sociale, s'est réuni, sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG Maire

OBJET : **Budget 2012.**

Etaient présents : M.M. MARIEMBERG Jean-François président, Mmes BROUTIN Claudine adjointe aux affaires sociales, Françoise LE LOUARN, LEPAGE Isabelle, JONETTE Nadine, BOUS Murielle, MARIEMBERG Fabienne, M.M. MONIOT Gérard, PETRUZZELLI Nicolas, LEDOYEN Jean-Pierre.

Absents excusés :

Le Budget du C.C.A.S. 2012 se présente comme suit :

| | Fonctionnement |
|----------|-----------------------|
| Recettes | 150.54 € |
| Dépenses | 150.54 € |
| | |

Le budget primitif est voté à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

Ont signé au registre les membres présents.

ALLONDRELLE-LA-MALMAISON, le 19 mars 2012.

Le Président,

J-F MARIEMBERG.